

## ÉDITORIAL

Par  
**ALEXANDRA  
SCHWARTZBROD**

## Confiance

Dans le climat d'anxiété actuel, le plan de relance annoncé ce jeudi par le gouvernement est une sorte de quitte ou double. Il vise à provoquer le choc de confiance qui permettra de convaincre les entreprises d'investir et d'embaucher, et les particuliers de consommer. Les mesures de chômage partiel ou technique annoncées au printemps ont permis de soutenir la demande en maintenant à flot bon nombre de petites entreprises et de particuliers. C'était le premier étage de la fusée. Le plan de relance est le deuxième étage puisqu'il vise à soutenir l'offre, en gros les grandes entreprises. Celles-ci sont plutôt bien servies : elles ont obtenu ce qu'elles réclamaient depuis longtemps, une baisse des impôts de production qui devrait notamment permettre de limiter les tentations d'aller produire là où les taxes et le coût du travail sont les moins élevés. La crise sanitaire a en effet montré l'impérieuse nécessité de recalibrer nombre de secteurs clés. Nécessité accrue par la crise économique : pas question de voir s'enchaîner les plans sociaux et exploser le chômage. Les grandes entreprises ont là une vraie responsabilité et l'Etat doit être intraitable : des aides oui, mais aucune casse sociale en contrepartie. Ce qui est sûr, c'est que ce plan marque la fin du tabou de la dette. Un point positif à court terme puisqu'il empêche l'économie de s'écrouler mais probablement problématique à long terme quand il faudra rembourser. Après nous, le déluge ? Certainement pas : c'est la France des trente prochaines années que ce plan va esquisser. A cet égard, les bons besoins sont-ils satisfaits ? 30 milliards pour la transition écologique, c'est un bon début, mais est-ce suffisant ? Et surtout, le nouveau haut-commissaire au Plan, François Bayrou, qui incarne tant le vieux monde, est-il la bonne personne pour nous projeter dans l'avenir ?



Emmanuel Macron, à l'usine Segens de Villeneuve-la-Garenne, le 28 août. PHOTO HARTMANN APF

# Relance Macron sort son plan à billets

Jean Castex présente ce jeudi en Conseil des ministres le dispositif d'urgence post-Covid de 100 milliards d'euros qui tente notamment de concilier urgence écologique et exigences patronales.

Par **LILIAN ALEMAGNA, CHRISTOPHE ALIX** et **ALAIN AUFFRAY**

**DÉCRYPTAGE**

## «Annuler les dettes donnerait une bouffée d'oxygène aux Etats»

**L'économiste Jézabel Coupey-Soubeyran appelle à ce que la BCE prenne en charge directement les plans de relance des pays européens pour leur permettre de soutenir l'activité et la consommation.**

Pour Jézabel Coupey-Soubeyran, professeur à la Paris School of Economics, financer le plan de relance en créant toujours plus de dette risque de dégrader encore plus les finances publiques des pays de l'UE. Selon l'économiste, la Banque centrale européenne (BCE) pourrait prendre sur elle d'annuler des créances publiques qu'elle a rachetées sur les marchés secondaires. L'opération aurait le mérite de soulager les Etats et de leur permettre en outre de financer la transition écologique.

**Avec le plan de relance, la dette française a explosé alors qu'elle était déjà très élevée. Le remboursement de la dette est-il vraiment un sujet à court terme ?**

Oui, et on aurait sans doute dû se poser la question dès le départ. Non pas que la dette soit un problème en soi mais si les finances publiques se dégradent, ça devient un moyen de pression pour imposer des politiques d'austérité aussitôt que les conditions sanitaires seront revenues à la normale. La dette est un instrument politique qui permet de maintenir une relation de domination sur les Etats et d'imposer les réformes structurelles jugées souhaitables. C'est pour cela que ni la Banque centrale européenne ni la Com-

mission n'ont jamais pris au sérieux des propositions visant à annuler certaines dettes d'Etat. On aurait dû davantage s'interroger sur d'autres modalités de financement de ces plans de relance.

**Existe-t-il d'autres moyens de financer des plans de relance qu'en empruntant ?**

On peut se montrer audacieux. La meilleure solution, selon moi, consiste à transférer directement de la monnaie de la BCE aux Etats sans en attendre de remboursement. Cela permettrait de soutenir l'activité des entreprises et d'augmenter la dépense des ménages. En faisant cela, on a une prise en charge directe des plans de relance budgétaires qui ne dégrade pas les finances publiques et donc n'expose pas à un retour de l'austérité dans les années à venir. La BCE serait ainsi au service des Etats grâce à sa monnaie centrale.



**INTERVIEW**

ET

**Est-il possible d'annuler une partie de la dette des Etats ?**

Oui, mais attention, il ne s'agit pas d'annuler les créances sur les marchés. Il est néanmoins possible d'annuler celles qui ont été rachetées par la BCE sur le marché secondaire. Cette position a souvent été tournée en ridicule dans la presse. On a parlé «d'argent magique», par exemple. L'opération a un coût, mais la Banque centrale européenne est la plus à même de l'absorber puisque c'est elle justement qui crée des liquidités et ne doit rien à personne, si ce n'est à elle-même. Si la BCE annule les dettes qu'elle détient à son actif, certes, cela diminue la valeur de ses fonds propres, mais elle peut très bien fonctionner avec des fonds négatifs. Cela donnerait une grande bouffée d'oxygène aux Etats qui seraient à même

de contracter de nouvelles dettes. Il y a un mois, près de 20 % de la dette française était aux mains de la BCE. Ce n'est pas rien.

**Le plan de relance de l'UE va-t-il l'obliger à se créer des ressources propres via un impôt européen ?**

La dette est une ressource, l'impôt aussi. Cela pourrait se traduire par la taxation des transactions financières, dont le projet existe depuis des années. Mais, avant de créer un impôt, on pourrait commencer par harmoniser la fiscalité des pays de la zone euro. Dans tous les cas, il me semble que pour financer des plans de relance colossaux, l'impôt n'est pas suffisant. Pour relancer l'économie, il faut compter en centaines, en milliers de milliards d'euros. Et dans le même temps, il s'agit d'installer un climat de confiance propice à l'activité et à l'investissement. Donc de créer de la dépense additionnelle dans l'économie, pas de déshabiller Paul pour habiller Jacques. L'impôt est un bon moyen d'agir sur les inégalités, mais pas de financer seul une relance.

**A l'échelle européenne comme française, vous semble-t-il possible de financer une relance efficace à court terme tout en prenant en compte comme il se doit l'urgence écologique et l'émergence d'une croissance verte ?**

On pourrait en profiter pour faire d'une pierre deux coups, en fléchant les investissements vers la transition écologique. Que les dépenses d'investissements se fassent dans les énergies propres, par exemple. Mais là, justement, si on ne se préoccupe pas de la dégradation des finances publiques, le risque est qu'on n'ait plus assez pour financer la transition. C'est peut-être l'occasion d'essayer des solutions nouvelles, sans s'exposer aux contraintes de la dette.

Recueilli par **NICOLAS MASSOL**

Un ministre le reconnaît sans fard : «On ne va pas pouvoir tenir éternellement à un tel niveau de soutien public à l'économie.» La solution ? Rien moins qu'une «réinvention de tout le système de production» dans un monde économique totalement bouleversé par la pandémie : «Du moins d'Etat et plus de mondialisation, on a basculé vers plus d'Etat et moins de mondialisation.»

Voulu par le chef de l'Etat, mitonné depuis trois mois en cuisine à Bercy, le plan «France Relance» a l'ambition d'engager le pays dans ce grand basculement. Ce plan de 100 milliards d'euros représente «quatre fois plus que le plan de 2009 et un tiers du budget de l'Etat», avait souligné Jean Castex fin août. Rapporté à la richesse nationale, le gouvernement prétend que son plan est le plus important de tous les Etats de l'UE (4,5 % du PIB contre 3,5 % en Allemagne). Il est présenté ce jeudi lors d'un Conseil des ministres qui doit également acter la nomination d'un nouveau commissaire au Plan en la personne de François Bayrou.

Ce dernier sera chargé de «réécrire l'action publique d'une vision de long terme», a expliqué Castex.

### POUR QUOI FAIRE ?

Devant l'Association de la presse présidentielle, le chef de l'Etat assurait vendredi soir que la stratégie «France Relance» qui va être déployée n'a pas vocation à «faire face aux difficultés du moment» mais de «préparer la France de 2030». Il convient donc, selon lui, de distinguer le plan massif «de résistance ou de résilience» lancé dès mars du plan d'avenir qui est présenté ce jeudi. Le premier, qui a déjà mobilisé plus de 470 milliards d'euros d'argent public débloqué par trois projets de loi de finances rectificative, entend répondre à l'urgence et «aux conséquences de court terme de la crise», tandis que le second doit répondre à la question «comment notre pays peut en sortir plus fort ?» à moyen terme. Mais s'il vise le temps long avec un déploiement sur deux ans, en 2021 et 2022, le gouvernement n'en attend pas moins des «effets immédiats» ou presque avec un impact

«rapide» sur l'emploi. Bref, un plan «en même temps», en soutien à l'offre mais aussi à la demande via son bouclier anti-chômage. D'un montant de 100 milliards d'euros, il porte pour la première fois la marque d'un financement fortement européen, puisqu'il inclut 40 des 750 milliards du plan de relance adopté en juillet par le Conseil européen. Tout en insistant sur le caractère exceptionnel de ce dispositif, Macron entend convaincre qu'il est parfaitement cohérent avec son «agenda de transformation», qu'il s'agisse des engagements pris devant les électeurs en 2017 ou de ceux qui l'ont été en 2019 en réponse à la crise des gilets jaunes. Selon lui, la crise sanitaire aurait en somme accéléré des mutations déjà à l'œuvre : «Plus de souveraineté, plus d'indépendance, accélération d'un modèle de transition plus écologique, pari sur les compétences et la formation.»

### QUE COMPREND-IL ?

Il se décompose en trois «piliers» dans lesquels le gouvernement s'est efforcé de ranger les 70 program-

mes de «France Relance», dont certains n'ont pas attendu ce coup d'envoi officiel pour être lancés. Le premier concerne la transition écologique avec 30 milliards d'euros ; le deuxième la compétitivité et l'innovation pour 35 milliards ; et le dernier plus orienté vers la demande et les collectivités locales baptisé «cohésion sociale et territoriale» bénéficiera également de 35 milliards d'euros. Ils doivent être dépensés sur deux ans, en 2021 et 2022, avec 30 % à 40 % des sommes «décaissées» dès la première année. Le premier volet consacré au verdissement de l'économie entend couvrir «tous les secteurs», en se concentrant sur ceux qui sont les plus émetteurs de gaz à effet de serre. 11 milliards seront dédiés aux transports, dont 4,7 pour le ferroviaire, 7 milliards à la rénovation énergétique des bâtiments et 9 milliards à l'énergie et à la décarbonation de l'industrie. Une filière comme celle de l'hydrogène, qui bénéficierait jusqu'ici de 100 millions d'euros de soutien public à la R & D (Recherche et développement), va

voir ses moyens exploser avec deux milliards de crédits prévus en 2021 et 2022. Un plan, explique-t-on au ministère de la Transition écologique, qui coche toutes les cases ou presque des préconisations de la Convention citoyenne pour le climat. Accompagné de quatre de ses ministres, dont celle de la Transition écologique, Barbara Pompili, Jean Castex se rendra ce jeudi dans les Vosges pour visiter une entreprise spécialisée dans la production de panneaux isolants en fibre de bois. Selon Matignon, ce déplacement est censé illustrer la rénovation énergétique, «levier de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de création d'emplois non délocalisables et d'amélioration du pouvoir d'achat des Français». Alors que l'Hexagone vient de gagner quatre places à l'index mondial des pays les plus innovants, se classant désormais douzième et devant la Chine, ce plan va également bénéficier directement aux entreprises pour 35 milliards d'euros. Outre les 20 milliards d'euros de baisse des impôts de produc- **Suite page 4**

**Suite de la page 3** tion (lire ci-dessous), la seule mesure pérenne du plan explique l'exécutif, il servira à financer de nombreux projets du quatrième volet du programme d'investissement d'avenir (PIA), comme les batteries électriques automobiles ou l'avion à hydrogène. «Je pense qu'Airbus peut être le premier constructeur à faire voler un avion à hydrogène», veut croire le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire. Autre axe fort, le renforcement des fonds propres des entreprises avec 3 milliards d'euros affectés en 2021 puis en 2022 qui permettront au total et par effet de levier de mobiliser 15 milliards de financement. Différents programmes ciblent enfin le numérique, qu'il s'agisse d'aider les TPE-PME dans ce domaine ou d'accélérer les déploiements d'infrastructures en très haut débit. Plus social, le troisième et dernier pilier réunit tout un ensemble de programmes qui tirent plutôt cette fois du côté du soutien à la demande. D'un montant de 35,7 milliards d'euros, il comprend par exemple le plan jeunes déjà présenté en juillet (6,7 milliards d'euros) et destiné à trouver un débou-

ché aux 750 000 jeunes qui entrent chaque année sur le marché du travail. Autres grosses lignes de crédit, le soutien aux collectivités locales, les investissements dans la santé ou encore dans la formation.

#### SERA-T-IL SUFFISANT ?

Alors que différentes voix invitaient le gouvernement à dépenser plus, jusqu'à 200 milliards, en arguant que les taux d'intérêt nuls voire négatifs constituent une opportunité historique dont il faut plus profiter, le gouvernement répond que son plan est «bien calibré». «C'est un choix responsable et soutenable pour nos finances publiques avec un endettement qui va grimper à 120% du PIB à la fin de l'année», explique-t-on à Matignon. A Bercy, où l'on a fait déjà tourner les calculatrices, on estime que ces 100 milliards qui représentent 4 points de PIB permettront à l'activité de retrouver un niveau comparable début 2022 à celui qu'il était avant le début du confinement. Des projections ont déjà été réalisées sur l'impact du plan sur la croissance et l'emploi, même si Bercy invite à être «très prudent» sur ce point en insistant sur le fait que «tout dépendra notamment de

la rapidité de son déploiement». Des sous-préfets à la relance doivent être nommés à partir de début 2021 afin de veiller à sa mise en place «concrète» sur le terrain. «France Relance» pourrait ainsi permettre d'augmenter de 1% la croissance potentielle annuelle de la France d'ici à 2030 (c'est-à-dire hors effet de la conjoncture) et générer 200 000 créations d'emplois pérennes d'ici à la fin 2021, soit la moitié des créations d'emplois anticipées sur cette période. C'est en tout cas l'objectif optimiste du gouvernement.

#### BAYROU, RETOUR AU PREMIER PLAN ?

Nommé ce jeudi en Conseil des ministres, le maire de Pau était mercredi l'invité du 20 heures de France 2. Sa mission? «Retrouver le sens du temps long», nouveau credo du chef de l'Etat. A côté du gouvernement qui «gère le quotidien et sème les graines pour demain» grâce aux investissements massifs de «France Relance», Macron juge nécessaire d'avoir sous son autorité «une instance qui réfléchit à plus long terme, avec moins de contraintes». Pourquoi Bayrou, éternel che-

val de retour de la vie politique française? Parce qu'il «connaît le pays» répond Macron. Pour en avoir parlé avec lui «depuis très longtemps», il sait que le président du Modem a «beaucoup réfléchi» sur ce sujet, évoqué dans plusieurs de ses livres. Alors que la mise en examen de Bayrou le 6 décembre dans l'affaire des emplois présumés fictifs de son parti semblait sonner le glas de son retour au premier plan, Macron assume cette nomination. «C'est tout sauf un lot de consolation. C'est une responsabilité importante. C'est aussi pour cela que j'écrirai moi-même sa lettre de mission», a-t-il assuré vendredi soir devant la presse. Compte tenu de leurs caractères respectifs, la cohabitation du principal ministre de facto de la relance, Bruno Le Maire, et du haut-commissaire François Bayrou suscite quelques interrogations au sommet de l'Etat. Les deux hommes se sont vus cet été au Pays basque et jurent qu'ils ne se marcheront pas dessus. «Les deux fonctions sont complémentaires. Bayrou a une responsabilité plus large et de plus long terme: le Plan ne se contente pas de traiter de questions économiques», dit-on à Bercy. ◀

## Les impôts de production sucrés, une facture salée

**L'exécutif s'apprête à baisser les prélèvements sur les entreprises de 20 milliards d'euros. Leitmotiv des libéraux et du patronat, la mesure bénéficiera surtout aux grosses sociétés.**

Pour le coup, on pourra dire que le Covid-19 aura constitué une belle opportunité. Car en annonçant ce jeudi une baisse significative des «impôts de production» sur les entreprises, le gouvernement va satisfaire – au moins partiellement – une revendication patronale vieille de plusieurs années, et totalement décorée de la crise sanitaire et économique que traverse la France depuis le mois de mars. D'autant que cet allègement, qui représentera d'ores et déjà 20 milliards d'euros sur les deux prochaines années, sera pérennisé. En quoi consistent ces prélèvements contre lesquels l'ex-président du Medef Pierre Gattaz pestait déjà en 2018? Sous de doux sigles comme C3S (contribution sociale de solidarité des sociétés), CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) ou encore CFE (contribution foncière des entreprises), les plus connus et plus critiqués d'entre eux financent l'assurance vieillesse ou les collectivités locales, pour des recettes annuelles allant de 42 à plus de 80 milliards d'euros.

«Nocivité sans égale». Pourquoi cette variation dans les estimations? Parce que les «impôts de production» n'ont pas de définition officielle et que certains analystes, pour charger la barque, y incluent des prélèvements que d'autres excluent. Au moins peut-on s'entendre sur une définition basique: contrairement à l'impôt sur les sociétés, ils ne sont pas corrélés aux éventuels bénéfices réalisés par les entreprises mais dépendent de leur chiffre d'affaires, de leur taille ou de leur implantation géographique. Ils «frappent

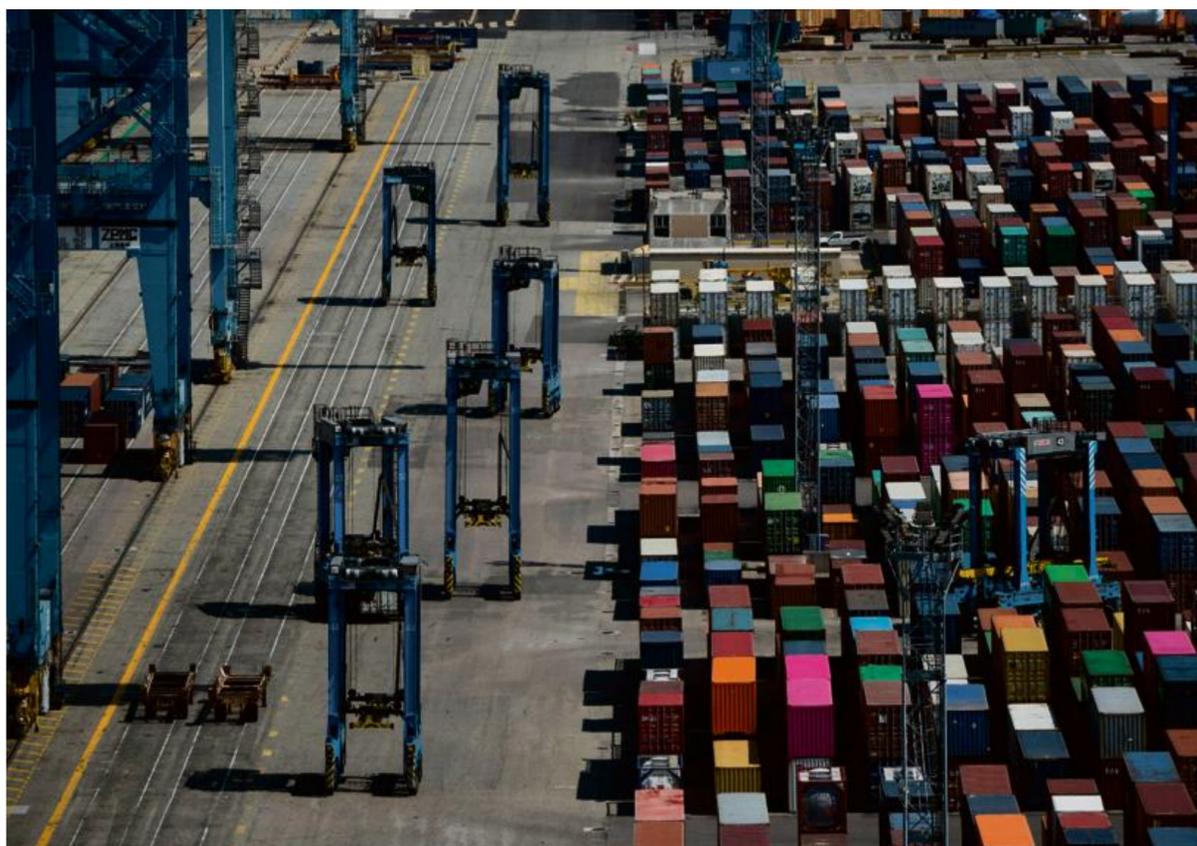
aveuglément, avant même de savoir si [l'entreprise] gagne de l'argent», dramatisait ainsi le Point en 2019. Partant de quoi ils constitueraient, aux yeux d'économistes et politiques libéraux, une injustice pénalisant lourdement les sociétés françaises par rapport à leurs voisines européennes. Comme souvent, les regards se tournent vers l'Allemagne, où des impôts équivalents ne représenteraient guère plus de 0,5% de la valeur ajoutée des entreprises, contre plus de 3% en France – et 1,5% en moyenne dans l'Union européenne. Au cœur des argumentaires revient régulièrement, depuis sa publication en juin 2019, une note rédigée par deux économistes pour le compte du Conseil d'analyse économique (CAE), organisme rattaché à Matignon. Dès leur première phrase, les auteurs Alain Trannoy et Philippe Martin (ce dernier conseilla Emmanuel Macron lorsque l'actuel chef de l'Etat était à ministère de l'Économie) donnent le ton: «La France se distingue par un niveau élevé d'impôts sur la production, qui affectent la compétitivité des entreprises situées sur son territoire.» En s'attardant un peu moins sur un autre élément, signalé quelques mois plus tôt par leurs camarades de France Stratégie (également rattachés à Matignon): la France se distingue aussi par un soutien public à l'économie (6,2% du PIB) qui la place «très au-dessus de ses voisins».

Dans le viseur de Philippe Martin et Alain Trannoy figurent deux impôts en particulier, les fameuses C3S et CVAE, dont ils demandent la suppression, ce qui représenterait près de 18 milliards d'euros de manque à gagner par an. La disparition de la C3S était en réalité programmée pour 2017 dans le «Pacte de compétitivité» adopté sous Hollande en 2014, mais si elle épargne désormais les petites et moyennes entreprises, elle continue de toucher celles ayant un chiffre d'affaires supérieur à 19 millions d'euros. Adoubée par le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, qui s'y réfère régulièrement, la note de Martin et Trannoy n'a pas de mots assez durs

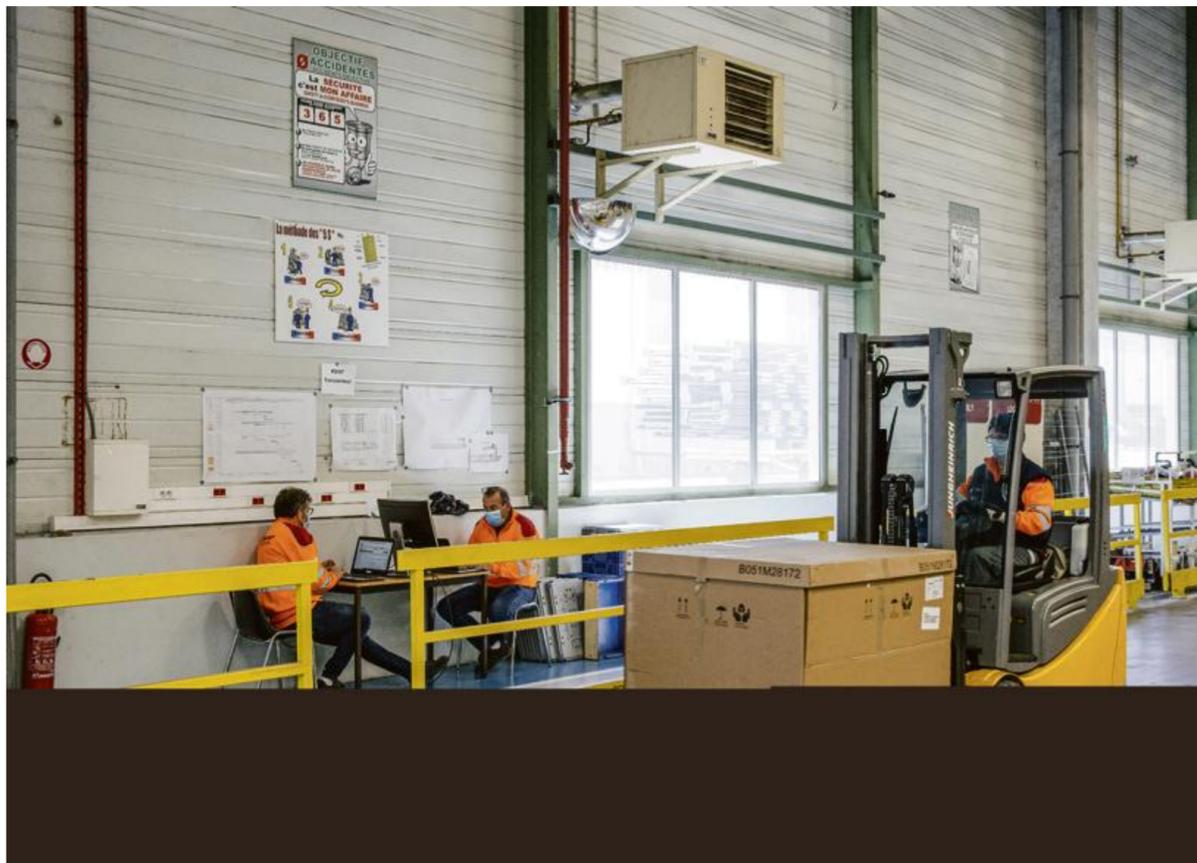
contre cette C3S, «dont la nocivité n'a pas d'égal dans notre système fiscal». «Avec un impôt sur le chiffre d'affaires, chaque bien produit est de nouveau taxé s'il entre dans le processus de production d'une autre entreprise: en ce sens, la C3S agit à chaque étape de production comme une taxe sur la taxe», affirment-ils. Pourtant, sa suppression (qui ferait perdre 3,8 milliards d'euros de recettes) n'est pas au programme du gouvernement, qui préfère se concentrer sur la CVAE en la réduisant de moitié (soit 7,25 milliards d'euros sur 14 milliards) et, dans une moindre mesure, sur la CFE.

**Corrélation périlleuse.** Mais pourquoi agir sur ces fameux «impôts de production»? Invité de France Inter la semaine dernière, Bruno Le Maire a expliqué que c'était nécessaire pour «enclencher la relocalisation industrielle». Quelques minutes plus tôt, le même vantait pourtant la place occupée par la France au palmarès des pays qui attirent le plus d'investisseurs étrangers... Un double discours qui dissimule mal une réalité: il est périlleux de corréliser l'attractivité d'un territoire au montant de ces fameux impôts de production. Comme le relevait récemment *Alternatives économiques*, on peut être très «compétitif» selon l'indice du Forum économique mondial tout en ayant un fort taux d'imposition sur la production, à l'image du Danemark. Ou à l'inverse, avoir un taux faible d'imposition sans être plus compétitif, comme la Lituanie. Bruno Le Maire le reconnaissait finalement lui-même: ce nouveau geste à l'égard du patronat «ne fait que confirmer les choix de fiscalité que nous avons faits depuis 2017, c'est-à-dire baisser la fiscalité sur le capital et baisser les impôts de production». Soit le bouclage d'une boucle de soutien aux entreprises dont bénéficieront majoritairement, selon les calculs de Matignon, celles employant plus de 250 salariés et exerçant dans l'industrie et le commerce.

FRANTZ DURUPT



Le terminal à conteneurs Eurofoss, au port de Marseille-Fos, le 23 juillet. PHOTO CLÉMENT MAHOUEAU AFP



Dans l'usine Fiat de Bourbon-Lancy, en Saône-et-Loire, le 25 mai. PHOTO DENIS MEYER. HANS LUCAS

## En Europe, à chacun ses recettes pour rebondir

A l'image de la France, ses voisins tentent de relancer leur économie, grâce à des mesures volontaristes dans des pays où la rigueur budgétaire et l'absence d'intervention de l'Etat sont souvent de mise.

A chacun sa politique de relance en Europe. Si le gouvernement français mise beaucoup sur les aides aux entreprises, Berlin met le paquet sur la consommation, tandis que Madrid gère l'urgence et Londres redécouvre l'Etat-providence.

#### Allemagne La relance par la consommation

La rigueur budgétaire? Pas chez les Allemands. Jamais, depuis la fin de la guerre, la République fédérale n'aura contracté autant de dettes pour sortir son économie de la crise. Il y a trois mois, le gouvernement Merkel a lâché plus de 130 milliards d'euros pour un plan de relance conjoncturelle dont le premier volet est consacré à la consommation. En plus d'une allocation familiale exceptionnelle de 300 euros par enfant (versée à tous en septembre et octobre), Berlin a fait baisser les deux principaux taux de TVA au 1<sup>er</sup> juillet de 19% à 16% et de 7% à 5% qui devront être répercutés sur le prix payé par les consommateurs (jusqu'au 31 décembre). Le tarif des billets de train a ainsi chuté de 16% depuis le début de l'année, après une première baisse de TVA en janvier dans le cadre du programme climatique du gouvernement. Berlin poursuit également ses investissements dans la transition écologique en doublant la prime à l'achat d'une voiture électrique (6 000 euros). Un plan qui a fait l'unanimité outre-Rhin. Les seules critiques sont venues de la gauche radicale (Die Linke): «Ce programme coûte très cher et risque de n'être qu'un feu de paille», a déploré Dietmar Bartsch, le président du groupe parlementaire. Au total, l'Allemagne a déjà mobilisé plus de 1230 milliards d'euros pour soutenir son économie sous forme d'aides (chômage partiel, etc.) et de prêts garantis aux entreprises.

#### Espagne L'urgence avant la relance

Le premier pays à avoir demandé une aide financière à l'Union européenne pour venir au secours de son économie dévastée se réjouit d'être généreusement servi. Après

l'Italie (170 milliards), c'est l'Espagne, avec 140 milliards d'euros, qui recevra le plus d'aides européennes. Mais avant de penser relance,

l'urgence pour l'Espagne est de panser les plaies sociales provoquées par la pandémie. Il s'agit de couvrir les coûts du chômage technique dans d'innombrables entreprises, la réduction temporaire de la journée de travail et les prestations financières extraordinaires versées aux «autónomos», les travailleurs à leur compte. Ces aides européennes seront échelonnées au cours du second semestre de cette année et en 2021, dès que Madrid aura fourni les garanties préalables requises par l'UE. Elles arriveront à point nommé dans un pays où l'économie a été particulièrement affectée par le coronavirus, où la croissance s'est contractée au deuxième trimestre de 18,5% et où le chômage pourrait atteindre 20%, soit à un niveau proche de celui de la crise de 2008.

#### Royaume-Uni Le recours à l'Etat-pompier

Ambitieux, inédit et «made in Britain». Début juillet, le gouvernement britannique présentait un plan de relance prévoyant des dépenses allant jusqu'à 30 milliards de livres (33 milliards d'euros). C'était avant les dernières statistiques du Royaume-Uni pour le deuxième trimestre publiées mi-août. Les chiffres se sont révélés catastrophiques. La pandémie de Covid-19 a lourdement handicapé l'économie du pays. Avec un recul historique de son produit intérieur brut de 20,4%, le pays essuie les pires résultats en Europe. Il affiche également le plus lourd bilan humain avec 41 501 morts dus au coronavirus. Le ministre des Finances a donc opté pour la relance avec une forte intervention de l'Etat. Un choix inédit au Royaume-Uni et pour un gouvernement conservateur, qui a mis en place un système de chômage partiel garantissant 80% du salaire, dispositif qui doit prendre fin en octobre, ainsi qu'une prime de retour à l'emploi, un programme d'incitation à l'embauche des jeunes ou encore une baisse de la TVA pendant six mois pour les hôtels, bars et restaurants... Les mesures se sont révélées immédiates et concrètes: 10 millions de consommateurs en ont bénéficié au mois d'août de 50% de réduction dans les restaurants, du lundi au mercredi (dans la limite de 12 euros par personne), offerts par le gouvernement. En dépit de ces mesures volontaristes, l'exécutif britannique ne cache pas son inquiétude: les annonces de faillites et de pertes d'emplois continuent de se multiplier.

**SONIA DELESALLE-STOLPER** (à Londres), **FRANÇOIS MUSSEAU** (à Madrid) et **STÉPHANE ROLAND** (à Berlin)